

Le Doubs
CONSEIL GÉNÉRAL

Besançon, le 20 février 2012

Eric ALAUZET
Vice-président du Conseil général
Canton de Besançon Est

Monsieur le Directeur de RFF
La City
2 rue Gabriel Plançon
25042 Besançon Cedex

Objet : nuisances sonores sur la ligne Viotte Auxon

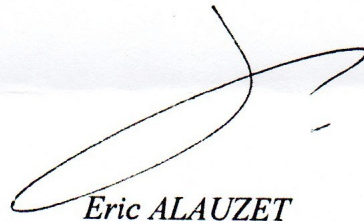


Monsieur le Directeur,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'informer de la réponse et des dispositions que vous entendez prendre pour réduire les nuisances sonores qui vous ont été signalées par les riverains de la voie ferrée et l'association de quartier "Vivre aux Chaprais".

Il n'est sans doute pas nécessaire d'insister pour vous décrire la liste des nuisances (signal sonore, bruits de freinage aggravés, changements de voies, bruit des turbines sur les toits des TGV...) et sur les désagréments ainsi provoqués. La répétition de ces bruits, leur aggravation pour certains d'entre eux peuvent conduire certains riverains à l'exaspération surtout quand des améliorations pourraient être apportées.

Je vous remercie donc pour la grande attention que vous voudrez bien porter à ces interpellations et vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma considération distinguée.



Eric ALAUZET

Copie à : Association Vivre aux Chaprais 28d rue de la Rotonde - 25000 Besançon